



BARÈMES D'HONORAIRES MANDATS

HONORAIRES DE TRANSACTIONS VENTE / ACQUISITIONS*

Montant de la Transaction	Montant TTC
De 100 000 à 999 000 euros	4 %
Au-delà de 999 000 euros	3,5 %

*Sauf convention contraire précisée dans le mandat, et quel que soit le type de mandat : (SIMPLE, SEMI-EXCLUSIF, EXCLUSIF).

Nos honoraires comprennent :

SIMPLE : les prestations de conseil, de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

SEMI-EXCLUSIF : les prestations de conseil, de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente et la prise de photos par un professionnel.

EXCLUSIF : les prestations de conseil, de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente, de la prise de photos par un professionnel et de la prise en charge des diagnostics techniques.